

Image not found or type unknown



Indivission en afrique au congo (aef)

Par **anet2008_old**, le **25/11/2007** à **00:03**

J'ai hérité d'un bien en indivision avec mes frères en afrique au congo. Mais le problème c'est que mes frères en faient le nécessaire au tribunal pour vendre ce bien sans mon informer. Et je ne figure pas sur les jugements du tribunal. Que faire??